

Fédération nationale des Associations d'accueil de marins (FNAAM)

Membre de l'ISWAN International Seafarers' Welfare and assistance Network

56 Rue Falguière 75015 PARIS

N°93 Juillet/Août/Septembre 2015

France Ports Accueil

Edito

Une des raisons et causes de la naissance de notre Fédération a été le désir, durant les dernières décades, de pouvoir répondre aux problèmes des équipages restés à bord des navires abandonnés par leurs propriétaires, avec le triste cortège des drames humains que cela engendre. Pratiquement chaque port français avait « ses marins laissés sur sable » et cette situation se retrouvait également dans nombre de ports étrangers (1). Pour étudier cette question et les moyens d'agir ensemble auprès des autorités pour l'application de la Convention 163 sur le rapatriement des marins (révisée en 1987) un premier colloque s'est tenu à Paris en 1993 sous l'égide du Groupe Mer du CCFD. Il rassemblait plusieurs représentants des foyers d'accueil, le Secrétaire de l'AGISM, et plusieurs personnalités du monde maritime. Contacts très intéressants mais aucune décision importante fut prise et la situation ne s'améliorait pas. Pour la seule époque 1995/2005 il y a eu 54 cas d'abandons de navires concernant les ports de Dunkerque, Boulogne sur mer, le Tréport, le Havre, Rouen, Tréguier, Caen, Brest, St Nazaire, Bayonne, Port la Nouvelle, Sète, la Ciotat, Arles, Fort de France, Papeete. Un deuxième colloque « bateaux bloqués /marins abandonnés » fut décidé et se tint à Rezé/Nantes, les 29 et 30 avril 1998, toujours sous l'égide du Groupe Mer du CCFD, avec la participation de Patrick Chaumette, Professeur à l'Université de Droit de Nantes, Douglas Stevenson, avocat, Directeur du Centre des Droits des Marins de New York, Robert Rezenthel, Directeur Juridique du port de Dunkerque, Alain Coudray, Administrateur Général des Affaires Maritimes, André Vigarié, Professeur émérite à l'Université de Nantes et de nombreuses personnalités du monde politique, maritime, professionnel et associatif. Quelques semaines plus tard naissait notre Fédération des Associations d'Accueil des marins dont le premier président était l'Administrateur Général des Affaires Maritimes Alain Coudray. A Llorente.

(1) Ces drames sont heureusement moins fréquents maintenant mais existent encore dans nos ports (voir plus loin les cas de la Rochelle et de Marseille)

Sommaire

Des violations à la Convention du Travail maritime	Page 2
Observatoire de Droits des Marins	3
Solitude du marin à bord	3
Disposer internet à bord	3
Mardis de la Mer	4
Groupe de travail du CSGM	4
Index de satisfaction des marins	5
Nouvelles des Ports	5/8

IL Y A DIX ANS....L'édito du bulletin de l'automne 2005 titrait sur trois mots : S'adapter, se concerter, interpeller. Nos associations devaient s'adapter soit aux nouvelles infrastructures portuaires, comme au Havre ou à Bayonne, soit à la diminution du trafic comme à Boulogne, soit à une application abusivement restrictive comme à St Malo, soit aux grèves portuaires comme à Marseille ou Port de Bouc. La mise en place des premiers conseils de bien-être à Marseille et Dunkerque montrait tout l'intérêt pour les associations de se faire connaître des autres acteurs portuaires. Enfin il était nécessaire pour la Fédération d'interpeller le Ministère sur les distorsions d'application du code ISPS dans les ports français qui ne peuvent empêcher le marin d'aller à terre et le « visiteur » d'accéder au navire.

Dix ans plus tard ces trois impératifs sont toujours d'actualité. La lecture des France Ports Accueil montre chaque trimestre comment nos structures d'accueil s'adaptent aux modifications du paysage portuaire, du trafic et aux besoins des marins notamment en matière de communications. La généralisation des commissions portuaires de bien-être est largement appréciée de tous et permet à l'accueil des marins de prendre sa place dans le paysage portuaire. Enfin l'interpellation de notre tutelle est toujours d'actualité pour trouver en dépit des blocages et renoncements comment faire participer les armateurs des navires en escale au financement d'un service rendu à leurs équipages et donc à leurs navires ? Il est temps que les ports en prennent conscience ! Alain C.

Marie Claude COUDRAY, épouse de notre Président fondateur nous a quittés le 6 octobre. Nous assurons Alain, dans ces moments douloureux, de toute notre amitié attristée. Angel Llorente.

Des violations à la Convention du Travail Maritime en augmentation le 11/09/2015

« Un mauvais signal. » La déléguée au secteur maritime de l'International Transport Workers Federation (ITF), Jacqueline Smith, n'a pas caché son amertume lors de la conférence internationale sur le shipping, le mercredi 9 septembre, à Londres. « Nous espérons que l'augmentation du nombre de pays signataires de la Convention du travail maritime (CTM) ou Maritime Labour Convention en anglais (MLC) aboutisse à une amélioration des conditions de vie et de travail des marins. Mais vu le nombre de problèmes recensés, ce n'est clairement pas le cas », a-t-elle déploré. La représentante de l'ITF fonde son constat sur une étude menée pour la deuxième année consécutive après l'entrée en vigueur de la convention. Du 20 août 2014 au 19 août dernier, les inspecteurs de l'ITF ont visité quelque 7 488 navires : 2 755 ne respectaient pas la CTM, soit 36 % d'entre eux. Un chiffre en augmentation de 4 % par rapport à l'année précédente ou 371 bateaux supplémentaires. L'étude couvre tous les pavillons, pas uniquement ceux des pays signataires de la CTM. À première vue, ceci permettrait d'avoir une lecture moins catastrophiste de ces chiffres. « La convention fournit des moyens qui permettent aux marins de se plaindre plus facilement, nuance Jacqueline Smith. Le nombre de pavillons ayant signé la convention ayant augmenté, nous ne pouvons qu'émettre des spéculations sur le nombre de cas restant auparavant sans suite (NDLR : avant l'entrée en vigueur de la CTM, il y a deux ans). « Mais la déléguée de l'ITF s'empresse de doucher tout optimisme béat. « Sur les dix pires pays de l'État du pavillon en termes de violation de la CTM, tous sauf Hong-Kong ont signé la convention. » Toujours les mêmes mauvais élèves. C'est effectivement un mauvais signal. D'autant qu'il s'agit des coupables habituels. D'une année sur l'autre, l'ordre de huit des pays figurant au top 10 des déficiences reste le même. Panamá fait figure de recordman avec 569 cas de violations entre 2014 et 2015 contre 510 l'année précédente, suivi de Malte (245 contre 229), le Liberia (242 contre 233), Antigua & Barbuda (241 contre 188), les îles Marshall (192 contre 155), les Bahamas, (123 contre 91), Chypre (89 contre 78) Hong-Kong (80 contre 72) La Russie sort de ce top 10 et n'arrive, si l'on peut dire, qu'à la 12e place, tandis que Belize arrive 9e (avec 71 navires) et Singapour à la 10e (67). Le pavillon le plus problématique en termes de navires non conformes est Saint-Kitts&Nevis. Principal sujet de litige : le non-versement des salaires ou le retard dans leurs paiements. Ces déficiences sont également en augmentation. Elles représentaient 40 millions de dollars en 2013-2014 et 49 millions en 2014-2015. L'ITF note que le nombre de cas de non-respect du salaire minimal garanti par l'Organisation mondiale du travail est lui aussi, en forte augmentation. (<http://www.lemarin.fr/secteurs-activites/shipping/22944-des-violations-la-convention-du-travail-maritime-en-augmentation>)

Observatoire des Droits des MARINS : Voici les thèmes qui seront abordés lors de nos prochaines Journées d'études 2016 de l'Observatoire des Droits des Marins des **28 et 29 janvier 2016**, à la *Maison des Sciences de l'Homme Ange-Guépin de Nantes*. Merci de bien vouloir noter ces dates dans votre agenda, nous vous ferons parvenir dès que possible le programme de ces journées.

"Marins en mutations" Évolution des réformes françaises - La mise en œuvre des conventions internationales maritimes

"Pêche et pêcheurs, évolutions et transformations: Approches interdisciplinaires" 1 Pénibilité, conditions de travail, rémunération à la part, généralisation de la protection sociale complémentaire - Formation, socialisa-

tion, emploi - Gestion des pêcheries, pratiques, stratégies, politiques de pêche - Accompagnement des professionnels, outils d'actions, usages, co-construction de savoirs.

Solitude du marin à bord : le bulletin de l'ISWAN de Septembre 2015, sous la plume du Docteur Olivia SWIFT consacre un article sur ce thème. Après avoir donné une bonne description de ce sentiment éprouvé par de nombreux marins, elle en indique les raisons (réduction des effectifs, augmentation du nombre d'heures de travail, des responsabilités, de la paperasse, multiplication d'équipages internationaux entraînant des difficultés de communication, de compréhension mutuelle, application du code ISPS freinant les sorties à terre, etc...), fait un tableau des conséquences négatives qui vont parfois jusqu'au divorce. En terminant, elle dresse la liste des mesures qui devraient être prises pour lutter contre ce sentiment :

Mise à disposition de moyens de communications privées accessibles à tous les marins, surtout Internet, des rapports indiquent que seulement 45% marins n'ont pas ou rarement accès à un moyen de communication en mer,.

Des périodes adéquates de congés pour tous les marins,

Encourager une vie sociale à bord,

Favoriser un climat de partage de l'expérience des anciens envers les jeunes pour créer un esprit d'équipe,

Tenir compte des différences de cultures pour la constitution des équipages. Il y aurait plus de solidarité si tout l'équipage était de la même nationalité,

Consommation raisonnable de boissons plutôt que privation totale,

Locaux communs adaptés,

Bien que tous les marins ne soient pas croyants, une aide spirituelle a son importance. La plus forte image que peuvent offrir croyance et spiritualité peut diminuer le sentiment de solitude,

Fourniture de bulletins d'information quotidiens et distribution régulière de magazines,

Enregistrements vidéo de manifestations sportives ou d'événements mondiaux,

Sécurisation de l'emploi dans une compagnie, ce qui évite le stress de l'incertitude du lendemain et favorise le sentiment d'en être membre. Cela aide aussi le marin à créer des liens avec ceux qui ont déjà partagé un embarquement avec lui,

Adaptation de la durée des embarquements et des congés pour le maintien des liens familiaux et possibilité pour le marin d'abrégier la durée en cas de nécessité familiale,

Implication des compagnies de navigation dans une politique familiale y compris l'embarquement des familles quand cela est possible,

La femme marin étant plus susceptible que ses collègues masculins d'être affectée par ce sentiment de solitude, prévoir l'embarquement d'autres femmes marins quand cela est possible.

Ces quelques lignes ne sont que quelques extraits de l'étude du Docteur Olivia SWIFT . Vous pouvez en savoir plus en vous adressant à catlin.vaughan@iswan.org.uk. A.Llorente.

Disposer d'internet à bord des navires est essentiel pour attirer les jeunes vers le métier de marin, assure vendredi l'Organisation maritime internationale (OMI), au lendemain d'un colloque organisé à Londres à l'occasion de la Journée mondiale de la mer.« Disposer d'internet à bord des navires est une exigence incontournable pour attirer les jeunes générations vers les professions maritimes », assure l'OMI dans un compte-rendu de ce colloque organisé au siège de l'organisation sur le thème: « Éducation et formation maritimes ». « Un accès restreint à internet à bord des navires constitue le principal élément dissuasif pour les jeunes désireux d'entrer dans le métier », rapporte l'OMI, citant les propos de Jingjing Xu, professeure à l'université de Plymouth, l'un des participants à ce colloque international.« Les conditions de vie des marins doivent être attrayantes si on veut trouver une solution au manque de marins dans l'avenir », indique l'OMI dans son texte, reprenant les propos de Mme Xu. L'organisation souligne la nécessité « de rendre plus visibles » les professions maritimes auprès du public, afin de favoriser les vocations dans un contexte de demande croissante en matière de transports maritimes et de gens de mer. Il faut « s'efforcer, davantage encore, d'inciter les nouvelles générations à envisager de faire carrière en mer. La navigation maritime doit être perçue par les jeunes

comme une carrière valorisante et enrichissante », a assuré le secrétaire général de l'OMI, Koji Sekimizu, dans un message adressé à l'occasion de cette journée et diffusé en français sur le site de l'OMI .Le transport de marchandises dans le monde se fait à 90% par mer via quelque 50.000 navires, selon l'International chamber of shipping (ICS). Selon cette organisation qui représente, au niveau mondial, l'ensemble des métiers de la filière, ce sont plus d'un million de marins qui sont employés dans ce secteur en constante évolution.

Dans le cadre des mardis de la mer, cycle de soirées débats sur les sujets maritimes organisés par le Centre d'Etudes de la Mer de C Buchet, à l'Institut Catholique de Paris 19 Rue d'Assas dans le 5^e de 17h30 à 19h a eu lieu le **mardi 1er décembre** celle sur le thème "**Marin au long cours et mondialisation**" **animée par Georges Tourret administrateur général des AM, Arnaud de Boissieu et Roland Doriol, auteurs du livre " marins Lettre de mer et paroles de terre"** ,qui devaient recevoir à cette occasion le prix "place de Fontenoy" décerné par l'association amicale des administrateurs des affaires maritimes dont G Tourret est le président.

Réunion du groupe de travail « Fonctionnement et financement des services et activités de bien être « le lundi 12 octobre 2015. A cette réunion à laquelle participaient cinq correspondants des Grands Ports maritimes (Dunkerque , le Havre, Marseille, Rouen et Nantes/St Nazaire), cinq représentants de l'administration des Affaires Maritimes et huit membres d'organisations d'accueil de marins, de syndicats ou organisations maritimes il y a eu de larges échanges sur les accès aux zones portuaires et aux navires par les organisations syndicales, les associations et familles des gens de mer. Il a été aussi largement question de la signature des Chartes de Bien Etre dans les Grands Ports Maritimes . Les représentants des Grands Ports Maritimes en ont rappelé les côtés positifs (engagement d'un GPM du versement d'une subvention correspondant à 0,15% des droits de ports au Conseil de Bien Etre de ce port, déclenchement d'une réelle dynamique mettant en évidence le déficit de financement au titre des années précédentes, rappel de la nécessité des armements de participer au financement de l'accueil des marins, changement de l'attitude des agents maritimes , constatation que la signature de la Charte a réellement un effet d'entraînement et rend plus facile l'attribution des contributions). Le Président de la FNAAM, Gérard PELEN, a donné lecture de la lettre adressée au Président de la Fédération des associations de consignataires de navires et agents maritimes de France et à celui du syndicat national des agents maritimes les conviant à la prochaine réunion du groupe de travail Bien Etre. A été évoquée ensuite la seconde étape de mise en place des Chartes dans les ports secondaires ainsi que le courrier d'incitation du Ministre à destination des présidents de conseils régionaux . A l'issue de cette réunion, Mme Yamina GIBERTIE nous a informés de son départ en retraite à la fin du mois d'octobre mais et aussi de son souhait de suivre nos démarches. Nous lui souhaitons une heureuse et longue retraite et c'est avec un grand plaisir que je vous communique le message de notre Président de la Fnaam. A.Llorente.

A la création du Conseil Supérieur des Gens de Mer en 2011,, Madame Yamina GIBERTIE s'est tout de suite investie à fond dans la formation « bien-être des gens de mer ». En plus de son travail d'adjointe au chef du bureau de la santé et de la sécurité au travail maritime (GM3) à la sous-direction des gens de mer et de l'enseignement maritime, elle nous a régulièrement aidé à rédiger des comptes rendus, à préparer les documents nécessaires pour nos réunions, à fournir le papier qui manquait et à assurer les diffusions. Pour lui avoir souvent envoyé des e-mails ou téléphoné, je n'ai jamais eu l'impression de la déranger, cela est rassurant de savoir que l'on sera toujours bien reçu, ce qui n'est pas toujours le cas lorsque l'on œuvre pour le social. Elle a quitté son poste le premier novembre et sera à la retraite le 1er février. Elle connaît bien de nos dossiers et ses connaissances juridiques sont précieuses . Elle a demandé de faire partie des membres associés de notre Fédération et c'est avec beaucoup de plaisir que nous l'accueillons. Les membres du Conseil Supérieur des Gens de Mer sont renouvelés au mois de novembre et nous devons assurer la parité femme/homme, c'est à dire, si le titulaire est un homme, il doit y avoir une suppléante. C'est pourquoi nous avons demandé à Madame GIBERTIE d'être suppléante, ce qu'elle a acceptée mais qu'à partir du 1er février, date à laquelle elle ne sera plus fonctionnaire d'état. Si je peux me permettre, bonne retraite madame GIBERTIE, bienvenue à la fédération Yamina. G PELEN

Index de satisfaction des marins. La revue « Jeune Marine », dans son numéro 230, publie les résultats d'une enquête réalisée par un réseau social en ligne pour les marins, Crewtoo, parmi les navigants portant sur 10 points : heureux d'être en mer, contacts avec les familles, possibilité d'aller à terre, salaire, nourriture, moyens mis à disposition pour s'entretenir physiquement, formation reçue, rapports entre membres de l'équipage, charge de travail, équipements dans les ports d'escale pour améliorer le bien être. Ces enquêtes ont été réalisées auprès de marins de 50 pays. *Vous pouvez télécharger les résultats de cette enquête sur www.crewtoo.com*

Nouvelles des Ports

Dunkerque(Port Ouest) : Tout au long de ce trimestre, l'Association a continué ses efforts pour améliorer notre financement et arriver à une gestion moins tendue. Cela ne nous empêche pas de penser à ce que sera la situation demain. Il est certain que la possibilité d'utiliser Internet à bord en mer va se généraliser et que le marin voulant communiquer avec sa famille pourra le faire depuis son navire en toute tranquillité et à des heures tenant compte du décalage horaire. Ce besoin de communiquer avec les siens qui était une des motivations principales de sa sortie à terre pourra donc être satisfait à bord mais ce n'est pas pour autant, qu'à l'arrivée au port, le marin, qui ne sera pas de service, n'éprouvera pas le besoin de quitter pendant quelques heures le stress du bord, de voir d'autres visages, d'autres lieux, de faire des achats, bref de ne pas perdre contact avec un monde dont il peut être séparé dans une période d'embarquement qui peut atteindre neuf mois, voire plus. Il faudra nous adapter et agir avec beaucoup de souplesse en tenant toujours compte des situations. Par exemple si l'itinéraire prévu place parfois notre port à quelques heures de navigation des ports voisins, en l'espace de deux ou trois jours les équipages auront effectué plusieurs manœuvres d'arrivée et départ et connu des périodes en mer trop courtes pour pouvoir se reposer et des séjours aux ports d'autant plus brefs que la grande taille de certains porte-conteneurs permet l'utilisation de plusieurs portiques, abrégant ainsi le temps d'escale, il est évident que le marin sera trop fatigué pour aller à terre et préférera prendre un peu de repos. La situation sera évidemment différente si le navire a passé plusieurs jours ou semaines en mer, ce qui est le cas de nombreux minéraliers. A.Llorente

Calais : Nous sommes très contents de vous annoncer la renaissance de l'ACAM après un sommeil d'environ 3 ans suite à l'arrêt brutal du financement de l'AGISM avec comme résultat, la fermeture du foyer de Calais. Lors de l'Assemblée générale de la Commission Portuaire, il a été décidé, suite au nombre décroissant des marins de passage dans le port de Calais, d'envisager une autre forme de foyer. Au lieu d'un foyer fixe nous avons décidé de mettre en place un foyer mobile en utilisant notre minibus qui sera aménagé afin de comporter une boutique d'articles de première nécessité et souvenirs, un bureau de change, des renseignements utiles sur la ville de Calais et éventuellement une connexion WiFi. Le bus pourra également transporter les marins en ville et sera conduit par des bénévoles qui apporteront l'autre nécessité – le contact humain avec le marin. Nous comptons sur l'aide des autorités portuaires et les agents maritimes pour nous tenir au courant des arrivées des navires que nous visiterions dans le port. A cette fin et pendant une assemblée générale extraordinaire, nous avons élu un conseil d'administration et, par la suite, un bureau composé de :

-Présidente : Anne Fetel- **Vice-Président :** Jean-Marie Vetu **Trésorière :** Laurence Renaux

- Secrétaire : Lourdes Ontiveros **Secrétaire adjointe :** Anne-Marie Seynave

La présidente honoraire fondatrice reste Jill Simpson qui apportera ses connaissances et expérience à cette nouvelle équipe pendant sa mise en route. Nous restons sous le nom de l'ASSOCIATION CALAISIEENNE DES AMIS DES MARINS dont l'adresse est désormais : Chez Ets. Fetel, 64 rue de Vendée, 62100 Calais, téléphone :03.21.36.34.77 courriel : a.fetel@fetel.fr Ces renseignements permettront la mise à jour des listings pour l'envoi des courriers et courriels. Nous pensons que toutes les associations des amis des marins souhaiteront Bon Vent à ce nouveau né navigant sous le pavillon de Calais, et nous sommes heureux de rejoindre activement la famille de la FNAAM.*et nous nous sommes heureux de vous retrouver. Angel Llorente .Bon vent au nouveau foyer mobile de l'ACAM . Rappelons que ce type d'accueil fut mis en œuvre il y a quelques années par la regrettée association granvillaise .A.Coudray*

Le Havre : Nous sommes toujours là ! L'AGISM ayant passé l'étape du tribunal, nous mesurons aujourd'hui la chance de disposer des locaux et de continuer notre activité, même si nous devons rester prudents sur la pérennité du lieu. Ces incertitudes qui nous ont accompagnés au fil des mois ont eu pour conséquence de remettre à plat notre vision de l'accueil des marins au Havre. Ce fut en fait l'opportunité de réfléchir plus largement sur la place de l'accueil des marins dans notre ville. Le conseil d'administration de l'AHAM s'est réuni à de nombreuses reprises et a notamment débattu du lieu d'un éventuel nouveau foyer. Le fruit de ces discussions a fait germer l'idée d'un projet de réflexion élargie à nos partenaires et collaborateurs : Accueil des marins 2017. Composé d'un comité de pilotage et d'un groupe projet, les participants débattront de la place du marin en escale au Havre, de l'organisation et des investissements qui pourraient être mis en œuvre, tout en s'appuyant sur des données précises (statistiques, jours et heures d'escales, fréquentation, etc...). Au seamen's club, les 2 nouveaux salariés ont pris rapidement leurs marques. La nouvelle équipe qui s'est approprié le lieu et la gestion du foyer a le souhait de faire évoluer la qualité de l'accueil. Ceci est notamment possible grâce à la subvention améliorée du GPMH dans le cadre de la convention signée avec le conseil de bien-être. L'accueil est pérennisé dans notre fonctionnement actuel et nous augmenterons enfin notre offre en 2016 en ouvrant le samedi, un rêve qui tardait à devenir réalité.... Nous venons aussi de mettre en place des visites à bord des navires qui seront réalisées en collaboration avec la Mission Allemande et la Mission de la mer, et proposons ainsi une présence régulière dans le port. La saison croisière se termine et nous accusons à nouveau une baisse de fréquentation des marins des paquebots qui se détournent du club, souvent par méconnaissance du foyer, mais aussi grâce aux facilités d'accès à internet et aux moyens de transport vers la ville qui sont mis à leur disposition. Enfin, nous venons d'organiser un grand colloque en collaboration avec le Propeller Club du Havre et des associations maritimes dont le sujet « quelle place pour le marin dans la ville maritime du XXIème siècle ? » a eu un succès encourageant. De nombreux intervenants et artistes ont animé l'événement. Ronan Dolain

Brest : Bonjour à toutes et à tous, Nous avons atteint fin septembre le niveau de fréquentation de la totalité de l'année précédente. C'est évidemment une satisfaction, même si nous avons relevé un tassement en septembre. Les difficultés persistent pour pourvoir convenablement chaque jour le planning à 2 accueillants. Pour y remédier, nous aurons recours à un volontaire de service civique dont Alain, notre salarié, sera le tuteur. Notre dossier de demande de renouvellement d'agrément est en cours de traitement à la DDCS du Finistère. Fort heureusement, quelques nouveaux bénévoles nous ont rejoints. Le fruit de relations avec certains membres mais aussi suite à des visites de nos locaux mises en place pour le public (portes ouvertes, visite guidée par l'architecte, Journée du patrimoine). La partie du port de commerce en accès libre a connu une belle effervescence durant toute une semaine de juillet lors de l'escale de la frégate L'Hermione. Ouvert à la visite, le navire a suscité un engouement du public qui a surpris tout le monde à Brest. On estime à 200 000 le nombre de personnes qui se sont déplacées, dont beaucoup avaient fait plusieurs centaines de kilomètres tout spécialement. Les marins et volontaires embarqués sur cette magnifique frégate n'ont toutefois pas fréquenté le Seamen's Club, distant de quelques centaines de mètres. Le Norwegian Epic, un très gros navire de croisière, est en arrêt technique au chantier Damen avec son équipage de plus de 1 400 personnes. À la demande de l'armateur, le chantier a installé des bungalows équipés d'Internet et mis en place un service de navettes avec le service de bus de la ville. Là encore, pas de fréquentation du Seamen's Club, qui tourne à son rythme habituel avec les marins des autres navires présents dans le port. Benjamin Durieux, cinéaste et bénévole au club, vient de terminer la réalisation d'un documentaire de 52' sur les marins en escale à Brest, intitulé Les Hommes de l'horizon. La première projection a eu lieu à l'occasion d'un festival brestois et a ravi le public. Dernier point : nous nous inquiétons d'une augmentation assez surprenante des tarifs Lebara s'agissant du plan Internet le plus demandé, de 3 Gb, avec +50 % depuis le début de l'année. Thierry BEISSER
Président

Marine Accueil Loire – St Nazaire Bonjour à toutes et à tous. Nous continuons notre « petit » travail d'accueil dans notre local malgré des difficultés avec notre syndic de copropriété qui nous demande de payer des charges non imputables !! Nous avons fait une demande de reconnaissance d'intérêt général, notre dossier a été examiné le 29 septembre dernier, à ce jour, nous attendons avec impatience, la décision ! Autre point, nous allons étendre notre activité avec un transport des marins des quais de Montoir/Donges vers les

zones commerciales et notre local du fait de la fermeture du local AGISM de Montoir. Pour se faire, nous avons fait un dossier de demande pour un minibus au Seafarer Trust, ; nous avons été appuyés par : GPMNSN, CBE, Commission Portuaire, le Mérite Maritime section locale, la Fédération des Officiers de la Mar Mar, FNAAM et notre inspecteur ITF local Geoffroy Lamade, le dossier sera étudié le 20 novembre 2015, nous croisons, énormément, les doigts !!! Mais, pour cela, le service de transport local de la STRAN nous prête, gratuitement pendant 6 mois, un minibus « en fin de vie » pour pouvoir commencer l'activité le plus rapidement possible en attendant le nouveau véhicule ; ce sera une nouvelle expérience pour nous, si vous avez quelques conseils, expériences à nous faire parvenir, nous sommes preneurs !! (marineaccueille@free.fr ou mcle-nay@aol.com). Bon courage à toutes et à tous M.C. Le Nay

La Rochelle/Pallice : Merci tout d'abord à la Fédération de nous avoir communiqué le rapport de la CGEDD et de l'IGAM, certes le commanditaire F. Cu villier n'est plus ministre, mais on peut toujours espérer que ce dossier ne restera pas lettre morte. Merci encore pour la proposition de Thierry de rechercher à mutualiser certains de nos achats au niveau national. En ce qui concerne Marin'Escale depuis la rentrée la fréquentation n'a pas fléchi, les travaux d'extension de nos locaux suivent leur cours et la toiture devrait être posée mi-novembre. En revanche, depuis début septembre, nous avons été très sollicités par l'équipage d'un navire - le Sider Pink -, laissé pour compte dès que sa cargaison a été déchargée et cela depuis la mi- août. Battant pavillon libérien, intérêts grecs, équipage de 18 ghanéens et trois grecs... plus d'agent maritime représentant l'armateur, plus d'assurance, ni de société de classification ... deux saisies conservatoires, salaires impayés depuis plusieurs mois ... ITF intervient pour les salaires, quant à nous, nous avons assuré notre rôle humanitaire. Ont été versées 10% des sommes dues au titre des salaires, soit 40000 euros payés en trois fois, qui ont transité sur le compte de Marin'Escale et remis au capitaine ; l'association a décidé d'offrir la WIFI aux membres d'équipage pour rester en contact avec leurs familles. Certains marins malades ont eu recours à nos services pour consulter un médecin : les frais médicaux et pharmaceutiques ont été avancés par Marin'Escale. Nous servons régulièrement d'intermédiaire entre le capitaine et ses différents interlocuteurs pour des photocopies, mails ... La situation risquant de perdurer nous avons –comme le pilotage – demandé une réunion extraordinaire du bureau de la Commission de Bien-Etre pour interpeller les différents partenaires officiels et analyser la situation ... Les représentants de l'Etat ont pris la mesure du problème et des difficultés rencontrées, après avoir entendu les différents intervenants : Capitainerie, ITF et seamen'club, mais force est de constater que les solutions ne seront pas immédiates, vu la complexité du dossier. En attendant, nous avons organisé à deux reprises un repas avec les marins, afin de leur apporter un peu de convivialité et témoigner de notre solidarité à leur égard. Certains nous ont dit que Marin'Escale était devenu leur « second Home ». Une situation qui –s'il en était besoin – prouve « l'utilité » de notre association face à l'indifférence de certains ... Affaire à suivre. J. Munier

Bordeaux/Bassens : Voici un compte rendu pour Escale Estuaire Gironde. J'espère que tout va bien pour toi et pour toute l'équipe. Ici, nous avons finalement obtenu les subventions pour la construction du foyer mais celui-ci ne sera pas prêt avant (au mieux) l'automne prochain pour ne pas dire 2017... Tout le monde trouve notre action formidable mais rares ceux qui bougent pour agir... Le GPMB nous offre le terrain mais celui-ci est en zone inondable et je ne sais comment on obtiendra le permis de construire...! à suivre. Sinon, le moral est bon, nous avons maintenant environ 2 douzaines de personnes qui ont été formées pour être visiteur de navires et il nous reste surtout à savoir comment on va faire fonctionner le foyer sachant que l'Union maritime de Bordeaux ne semble pas vouloir entendre parler d'une cotisation à l'escale. Nous allons peut être devoir faire du porte à porte chez les consignataires/agents maritimes pour avoir leur avis...! Bien amicalement, Pierre

Port la Nouvelle : Le trafic a diminué dans notre petit port, mais nous avons transporté 651 marins et 525 ont fréquenté notre foyer. Pour le 3ème trimestre, quatre événements sur PLNouvelle ont mis en évidence notre présence et notre participation dans cette ville : - 12 Juillet: Le dimanche des gens de Mer avec en fond de sermon, la détresse des migrants et ce que nous pourrions apporter.- -15 Aout : Messe de l'Assomption.- - 30 Aout : Forum des Associations - - 30 Septembre : Participation au Conseil de Bien-être des gens de

Mer. Trois nouveaux bénévoles font partie de l'équipe. Nous avons créé une page Face-Book. Une brocante est prévue pour le 11 Décembre et notre A.G aura lieu avant la fin de l'année. Voilà, bon courage à vous tous et à bientôt. Martine

Port de Bouc : J'espère que vous avez tous passé une bonne période estivale, surtout avec le beau temps qu'il a fait un peu partout. Comme je l'ai déjà indiqué sur le dernier FPA, nous connaissons à Port de Bouc une très bonne fréquentation depuis le début de l'année et ça continue ; nous espérons finir 2015 avec environ 13.000 marins accueillis, ce qui sera un bon chiffre. Par contre à notre annexe du quai porte-conteneurs c'est plus aléatoire, souvent par manque de navires, mais nous arrivons à assurer l'ouverture 5/6 jours par semaine, malgré l'état de vétusté avancée du local. Les finances et la trésorerie sont correctes, certaines subventions étant rentrées, mais nous marchons toujours sur la corde raide. Le personnel n'a pas changé, les véhicules sont vieux et en mauvais état (un minibus en panne avec échange du moteur à prévoir), mais nous avons fait une demande de renouvellement auprès d'ITF. Nous avons relancé une vieille habitude, qui datait du temps d'Arnaud de Boissieu, à savoir un bulletin de liaison vers nos adhérents et sympathisants, La Balise (nous en sommes au n°3), en collaboration avec nos amis de l'AMAM de Marseille. Durant les 3 mois de l'été, nous avons organisé avec l'office de tourisme de Port de Bouc des visites de notre Foyer. Nous avons reçu une trentaine de personnes, ravies de leur visite, et on peut dire que le bilan est positif puisque nous avons recruté une nouvelle bénévole, jeune qui plus est, et peut-être d'autres en vue. Nous avons obtenu de Carrefour, où nous faisons presque toutes nos courses d'épicerie et nous nous menons une vingtaine de marins tous les soirs, un don conséquent en petits appareils électroménagers. En 2016 notre Foyer atteindra son trentième anniversaire et nous souhaitons fêter dignement cet évènement. Bon vent à tous, François Bascove.

Marseille : Depuis la création de l'association, nous n'avons jamais eu une fréquentation comme celle du samedi 18 octobre, soit 739 membres d'équipage des paquebots accueillis et l'Internet a parfaitement fonctionné avec des vitesses de connexion tout à fait correcte malgré à un moment 76 marins connectés ensemble. On peut se demander si cette fréquentation est due au bon fonctionnement de l'Internet et que cela se sait à bord. Une jeune fille de 18 ans, Naïs, est venue dans le cadre du Service Civique renforcer notre équipe. Elle vient de réussir son bac et a désiré faire une pause avant de démarrer des études supérieures. Elle parle bien l'anglais et découvre l'accueil des marins avec l'aide des bénévoles et des salariés. Un bénévole va lui faire faire de la bureautique toutes les semaines. Depuis le mois de juillet le BLACK DIAMOND est à quai et ce n'est qu'à la fin août que nous avons été contactés parce que l'équipage n'avait plus un euro pour acheter de la nourriture et que ses armateurs ne donnaient plus signe de vie. Au départ il leur a été donné des vivres achetées par l'AMAM puis la Banque alimentaire a pris le relais. Au début ils étaient cinq, nous avons payé le ticket de bus d'un espagnol qui voulait rentrer à Valence, il y avait un marseillais qui est rentré chez lui, puis c'est le chef mécanicien un portugais qui est aussi rentré, actuellement ils sont deux, le commandant qui est italien et un matelot français. Tous ont de gros reliquats de salaire. Le bateau, c'est toute une histoire, c'est un remorqueur pour l'offshore qui a quarante ans et qui était au Canada. Un consortium d'investisseurs français et européens l'a acheté. Il est allé du Canada au Portugal où il a fait des réparations puis à Valence pour des grosses modifications. L'idée était d'en faire un restaurant pour 400 couverts, le matériel offshore a été débarqué, le pont recouvert d'un plancher, un grand escalier sans rambarde a été construit. Des cloisons étanches ont été percées pour donner accès à des locaux entièrement recouverts de lambris. Toutes ces modifications ont fait que lorsque le bateau s'est arrêté à Marseille à la suite d'une avarie, les inspecteurs de la sécurité l'ont bloqué. Si tout c'était bien déroulé il aurait dû aller à Monaco, puis à Cannes pour le festival et en fin finir la saison à Saint Tropez. Le pavillon est du Panama et la société propriétaire à Madère. Pour le moment il est dans un état lamentable et l'on se demande comment il pourrait quitter le port. Les deux membres d'équipage restés à bord s'ennuient, nous avons pu leur prêter une télévision et leur donner 300€ grâce à notre fond de solidarité. ITF est au courant et a confié les intérêts des marins à un avocat. Notre souhait est qu'une saisie conservatoire du navire soit faite au nom des marins pour qu'ils puissent rentrer chez eux le plus vite possible. G.Pelen

